

Direction Générale des Services
Direction Juridique, du Domaine et de l'Administration Générale
Service Juridique et du Domaine

REF : DJDAG02010010

Signataire : FG/SD

OBJET : 51 rue Sadi Carnot, bâtiment A, cadastré U n° 50 : acquisition des lots n° 18 et 31 correspondant à deux caves, appartenant à Mme JACOB Jeanne.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2241-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'avis des services de France Domaine du 17 juin 2009,

Vu le courrier de Madame JACOB Jeanne en date du 14 janvier 2010,

Vu la lettre de la commune d'Aubervilliers du 26 janvier 2010,

Vu le budget communal,

Considérant que la commune est déjà propriétaire ou copropriétaire d'entités foncières, notamment au 51 rue Sadi Carnot, bâtiment A, ainsi que des parcelles mitoyennes,

Considérant l'intérêt pour la commune d'Aubervilliers d'acquérir ce bien afin de constituer des réserves foncières qui permettront de construire un équipement public scolaire,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'acquérir les caves lots n° 18 et 31 situées 51 rue Sadi Carnot à Aubervilliers, cadastré U n° 50, appartenant à Madame JACOB Jeanne.

DIT que l'acquisition s'effectuera au prix total de 2 €, libre de toute occupation.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

La dépense résultant de cette acquisition sera imputée au budget de l'exercice en cours au 203-2138-824

le Maire

Jacques SALVATOR